Congy, M. Morlot, et le commissaire du Gouvernement, à la demande de M. Doumer, le renvoi de l'amendement à la Commission du budget est prononcé par 369 voix contre 184.

L'amendement Gauthier de Clagny

M. GAUTHIER DE CLAGNY présente un amendement qui reproduit une proposition de loi déposée par M. Berteaux sous l'ancienne législature et tendant à modifier l'article 28 de la loi de 1898.

« Aux termes de cet article les Sociétés de secours mutuels sont privées des bonifications accordées par l'Etat, quand le montant des pensions qu'elles servent dépassent 360 francs. Je demande que le maximum des pensions soit porté de 360 à 720 francs et que les Sociétés ne soient plus déchues de leur droit aux bonifications, dans le cas où un de leurs membres est affilié à d'autres sociétés. Au point de vue budgétaire, la dépense est insignifiante, surtout pour l'année actuelle. La réforme est réclamée par tous les mutualistes. (Applaudissements).

M. BERTEAUX, *rapporteur général*. — Je ne suis pas suspect, puisque je suis le premier auteur de la proposition, mais j'en demande le renvoi à la Commission du budget, (exclamations) car elle a besoin d'être étudiée. Je déposerai mon rapport aussitôt après la discussion du budget. (Bruit).

M. GAUTHIER DE CLAGNY. — Je m'étonne de la résistance qui m'est faite par la Commission du budget, alors qu'il s'agit d'une proposition qui n'entraine aucunes charges et que les mutualistes méritent autant d'intérêt que les mineurs. (Très bien, très bien à droite; bruit à l'extrême-gauche).

M. DOUMER. — Votre proposition nécessite certains calculs. Nous portons autant d'intérêt que vous aux mutualistes. Je suis surpris de votre ténacité. (Exclamations).

M. GAUTHIER DE CLAGNY. — Et moi de votre résistance. De longtemps nous savons que les renvois à la Commission ne servent qu'à enterrer les propositions les plus légitimes et qu'on ajourne ainsi toutes les réformes. (Vifs applaudissements à droite; vacarme).

M. BERTEAUX. — Mais puisque j'ai promis de déposer mon rapport après le budget. Je ne vous permets pas de douter de ma parole. (Tumulte).

M. GAUTHIER DE CLAGNY. — J'insiste pour que la Chambre se prononce. Les aléas qui résultent des renvois aux Commissions sont trop dangereux. Si on s'intéresse tant que ça aux mutualistes, qu'on le montre! (Vifs applaudissements).

Le renvoi à la Commission est prononcé, au milieu du bruit, par 362 voix contre 192.

La suite de la discussion est renvoyée à demain mardi 2 heures. — La séance est levée à 7 heures 15.

LA TEMPÊTE

La Rochelle, 2 mars. — Le mauvais temps augmente d'intensité. Ce matin, on a découvert, sur le littoral, près de La Rochelle, une grande partie du pont d'un navire. Cette épave doit provenir d'un bâtiment mis en pièces par la tempête. Un cadavre, vêtu seulement d'un caleçon, a été jeté à la côte de l'île de Ré.

Douvres, 2 mars. — Après avoir subi une affreuse tempête, le paquebot le *Pas-de-Calais*, qui avait à son bord, près de deux cents passagers, et qui avait été signalé en détresse à deux milles de Goodwins, est rentré enfin ici, sain et sauf, par ses propres moyens. Le navire avait eu, en cours de route, une avarie à sa roue.

Double naufrage

La Rochelle, 2 mars. — C'est deux ponts de bâteaux de pêche qui ont été trouvés, l'un sur la côte d'Angoulins, l'autre sur la côte de La Palisse. La tempête augmente et fait rage.

Une victime

Bourges, 2 mars. — Une tempête sévit depuis midi avec une extrême violence sur la région, causant des dégâts importants.

A Mehun-sur-Yèvre, un cultivateur, M. Turpin, a été écrasé sous une charrette renversée par le vent.

Nantes, 2 mars. — La violente tempête qui sévit depuis trois jours a redoublé de violence, causant des dégâts dans la ville et la banlieue. Des cheminées nombreuses ont été démolies, des toitures enlevées, des arbres déracinés. Les bâteaux ont suspendu leur service sur la Loire. On a des inquiétudes sur le sort de plusieurs navires nantais.

Explications scientifiques

Paris, 2 mars. — A l'Académie des Sciences, M. Mascart, directeur de l'Observatoire, a fait ressortir cet après-midi, les immenses services que rend à la science la station météorologique des Açores dont on reçoit tous les jours le bulletin à Paris. Ce matin la pression atmosphérique marquait aux Açores 775, alors qu'elle ne s'élevait qu'à 725 en Irlande.

On comprend, d'après ces chiffres, la raison du déplacement formidable de la colonne atmosphérique. La vitesse du vent était ce matin, à la Tour Eiffel, de 40 mètres à la seconde.

EN BELGIQUE

Un grave accident s'est produit, samedi après-midi, à la glacerie de Florette. Une ouvrière habitant Mafonne, la nommée Marie Aerts, âgée de 28 ans, était à la tâche lorsqu'une large vitre se détacha de la toiture par suite de la violence du vent et, d'une hauteur de 6 à 7 mètres, tomba sur la jeune femme qu'elle atteignit au cou. Marie Aerts s'affaissa sur place, la nuque horriblement entaillée; en un instant elle était inondée de sang. La victime est dans un état très grave.

A Bruxelles. — Au retour de l'école, une fillette de M. Nys, qui habite quai des Usines, a été emportée par la bourrasque et lancée dans le canal. Par bonheur, un batelier l'aperçut au moment où elle allait couler à fond, et réussit à la sauver.

A Liège. — Un véritable ouragan, accompagné de grêle et de pluie, s'est déchaîné vendredi sur Liège et les environs. Les arbres des boulevards ont particulièrement souffert et nombre de toitures ont été endommagées. A la Préalle, une pierre de taille de plus de 100 kilos a été enlevée par le vent du fronton de l'église.

LES ARTS - LE THÉATRE - LA MUSIQUE

On a commencé à répéter au Théâtre-Antoine *Sainte-Hélène*, deux actes de Mme Séverine.

— x —

L'Association artistique du Châtelet, à Paris, a donné dimanche une audition intégrale des *Béatitudes*, l'œuvre capitale de César Franck, l'une des œuvres les plus hautement classées de la musique contemporaine, celle qu'il préféra, sans doute, et qu'il n'eut pas le bonheur d'entendre.

— x —

Société des artistes français.

Le vote pour le complément du jury de peinture a eu lieu dimanche au Grand-Palais des Champs-Elysées, sous la présidence de M. Bouguereau, président de la Société. Ont été élus : MM. D. Maillart et Paul Chabas.

— x —

Le dessinateur Willette est malade et les médecins veulent l'envoyer dans le Midi, mais Willette n'est pas riche..... Aussi fait-il appel aux amateurs généreux et cossus pour venir lui payer des prix élevés ses dessins, qu'un commissaire-priseur dispersera à l'hôtel Drouot, le vendredi 6 mars.

Willette descend en droite ligne des maîtres du dix-huitième siècle, et son crayon spirituel caractérise le génie parisien. Willette a du talent, aussi ne manque-t-il pas d'habiles contrefacteurs pour décalquer ses dessins et les vendre à des prix dérisoires; ceux que l'on achètera à sa vente auront au moins le mérite d'être vrais.

— x —

Samedi prochain, à l'occasion du centenaire de Berlioz, le monument commémoratif du grand musicien sera inauguré à Monte-Carlo, par le prince Albert, en présence d'une délégation de l'Institut, de la famille de Berlioz et des autorités de sa ville natale. Le même jour sera donnée une représentation de la *Damnation de Faust*, dont Mlle Emma Calvé, MM. Tamagno et Renaud seront les magnifiques interprètes.

— x —

Ajoutons que la ville de Grenoble célébrera également au mois d'août prochain le centenaire du glorieux Dauphinois par un concours international de musique et par de grandes fêtes artistiques et littéraires. M. le Président de la République sera très probablement invité à cette solennité.

FAITS DIVERS

LES BUVEURS D'EAU. — Paris, 2 mars. — La ligue antialcoolique *La Prospérité* offrait, hier soir, au Dîner français, son quatrième banquet annuel, sous la présidence du docteur J. Schaer-Vezinet. La lettre d'invitation adressée aux profanes conviés à ces agapes portait ce sage avertissement :

« Aucune boisson à base d'alcool ne sera consommée, et des toasts seront portés avec de l'eau limpide. »

Naturellement les membres de *La Prospérité* ont maudit l'alcool. M. Ducroux a été quelque peu malmené. Il n'est pas jusqu'à un modeste marchand de cidre qui n'ait encouru les reproches des vingt-cinq convives. Ce Normand avait eu l'imprudente audace de glisser à côté des menus une réclame en faveur de son produit. Mais le cidre — même celui de ce propriétaire — ne trouva pas grâce devant l'hostilité de la Ligue. On le lui fit bien voir.

Au dessert, de nombreuses carafes furent vidées. Et, la chaleur communicative du banquet aidant, les langues se délièrent. Quelqu'un prôna des usages réformés dans l'alimentation, notamment en ce qui concerne la fabrication du pain. On applaudit. Puis, chaque invité ayant bu un dernier verre d'eau claire, la soirée artistique inscrite au programme commença.

AGRESSION CONTRE UN PRETRE. — Samedi soir, vers cinq heures, l'abbé Chabert, curé de Bellecombe (Drôme), a été assailli par M. Boyer, propriétaire à Vercoiran, qui l'a roué de coups de bâton et l'eût assommé tout à fait si un missionnaire, qui venait de quitter l'abbé Chabert, ne fut accouru aux cris de ce dernier et ne lui eût porté secours. Les blessures sont graves, sans être mortelles.

M. Boyer a été arrêté. Il a agi, dit-il, sous l'influence d'une extrême surexcitation à la suite de vives discussions sur la politique qu'il avait eues avec le curé. Il regrette son acte.

LUGUBRE TROUVAILLE. — Saint-Symphorien-d'Ozon, 2 mars. — Les élèves d'une colonie pénitentiaire des environs de Vienne ont découvert, sur les bords du Rhône, une partie de cadavre humain qui a séjourné plusieurs mois dans l'eau et auquel manquent la tête, les bras et les jambes. D'après les premières constatations faites dans la nuit, il semble que les sections des membres amputés sont très nettes. Le parquet de Vienne a été prévenu.

UN FILS MEURTRIER DE SON PERE. — Mercredi dernier, 25 février, M. Pacory, forgeron, rue Lecourbe, recevait dans la soirée, à son atelier, la visite d'un jeune homme qui le frappait avec un couteau et prenait ensuite la fuite. Depuis lors, on recherchait l'agresseur. On le connait aujourd'hui : c'est le propre fils de M. Pacory. Ce jeune homme, élève à l'Ecole des mécaniciens de la marine, à Lorient, était parti de cette ville la veille du crime. Arrivé à Paris, il quitta son uniforme et revêtit des habits civils. Ainsi transformé, il alla rendre visite, cité Thuré, à la famille Besson, qui est en relation avec la sienne. Puis il se rendit chez son père, qu'il tenta d'assassiner. Son coup manqué, il retourna cité Thuré. Il était haletant et couvert de sueur. Mme Besson lui demanda la cause de cet état. Il répondit alors qu'il avait trouvé son père aux prises, dans sa forge, avec des individus et qu'à cette vue, il s'était enfui. Quelques heures après, le jeune Pacory rentrait à Lorient. Il a été transféré hier à Paris. D'après l'enquête ouverte sur cette tentative de meurtre, le vol est le mobile du crime. D'autre part, quelque extraordinaire que cela puisse paraître, le jeune malfaiteur avait calculé qu'en tuant son père il devenait fils de veuve et échappait ainsi aux obligations du service militaire. Les blessures de la victime ne sont pas mortelles.

GRAVE ACCIDENT D'AUTOMOBILE. — Marseille, 2 mars. — MM. Ernest Hernsy et Haricaune, accompagnés chacun de sa femme, descendaient hier après-midi, en automobile, la pente d'Ollioules et se dirigeaient vers Marseille. Tout à coup les freins cassèrent et l'automobile fut renversée, se brisant complètement et prenant feu.

Les deux hommes sont restés inanimés sur la route pendant quatre heures, car ils étaient éloignés de toute habitation.

Enfin des gendarmes en tournée ont pu leur porter secours et éteindre le commencement d'incendie qui s'était propagé dans le bois d'Ugès.

Les deux dames n'ont presque rien eu, mais les deux hommes ont été grièvement blessés. On a dû les transporter à Marseille où ils sont l'objet des soins du docteur Pantaloni. Leur état est extrêmement grave.

PAR LE FEU ET PAR LE POISON. — *Une conspiration de fillettes*. — New-York, 2 mars. — Un complot extraordinaire vient d'être découvert par la directrice de l'école de la Réforme, à Ogden (Etat d'Utah).

Les fillettes qui fréquentent cette école avaient tout simplement conspiré pour mettre le feu à l'établissement et, de plus, elles avaient acheté du poison pour faire périr leurs professeurs et toutes les autorités ayant juridiction sur l'école.

Les magistrats qui ont fait l'enquête ont découvert chez les deux chefs de la conspiration une quantité de poison suffisante pour tuer 1.000 personnes.

INONDATIONS DESASTREUSES AUX ETATS-UNIS. — New-York, 2 mars. — On signale, dans l'Ouest de la Pensylvanie, de fortes inondations, qui ont arrêté 56 manufactures, et entravé le chômage d'environ 38.000 ouvriers. Les habitants se sont réfugiés dans les étages supérieurs des maisons. Les crues continuent dans l'Ouest de la Virginie et font courir de réels dangers.

POUR LE CARÊME Œufs, garantis frais, à la Laiterie d'Oostcamp, 13, RUE DU BOIS, 13

LES DÉLÉGUÉS CANTONAUX DANS LE NORD

Une décision de la commission départementale Le préfet et les députés radicaux. — Un terrain d'entente

Paris, 2 mars. — On a beaucoup remarqué, dans les couloirs du Palais-Bourbon, une longue conférence entre les députés radicaux du Nord, et le Préfet de ce département. Les conversations paraissaient fort animées.

La Commission départementale du Nord vient de prendre une décision au sujet des délégués cantonaux; désormais seront écartés de ces fonctions, ceux qui envoient leurs enfants dans les écoles congréganistes.

Les députés du Nord, appartenant au bloc, se sont considérablement émus de cette décision et ont profité de la présence du Préfet dans les couloirs pour lui porter leurs doléances; ils ont exposé naturellement que, dans leur clientèle électorale, il y a un grand nombre de leurs amis qui sont dans ce cas, et qui sont, *ipso facto*, écartés de ces fonctions fort courues.

Bref, nous croyons savoir qu'un terrain d'entente aurait été trouvé, et que ne seraient pas écartés de la délégation cantonale ceux-là seuls qui envoient leurs enfants dans les écoles libres, parce qu'ils n'ont pas, à leur portée, d'écoles communales.

LE CONSEIL DE RÉVISION

Les opérations du Conseil de revision pour la formation de la classe de 1902, commenceraient en France et en Algérie le 16 mars 1903 pour se terminer le 8 juin suivant au plus tard.

UNION SOCIALE ET PATRIOTIQUE DE ROUBAIX

CONVOCATIONS

Canton Ouest. — Bureau de la rue du Grand-Chemin. Mardi 3 courant, à huit heures et demie du soir, estaminet des Deux Postes, 133, rue des Arts, réunion du Comité de la section ; questions urgentes; présence indispensable.

Canton Nord. — Troisième section municipale. Mardi 3 courant, à huit heures et demie du soir, Café M. Régnier-Branquart, 1, rue de l'Abattoir, réunion des Comités de sections des rues Turgot, Ternaux et Montaigne.

SAVON DU CONGO hors concours 1900 produits hygiéniques

Chronique Locale

ROUBAIX

QUESTIONS MUNICIPALES

NOS POMPIERS

A la suite de l'article, paru dans nos colonnes, sur la réorganisation de notre service d'incendie, nous avons reçu plusieurs communications intéressantes. La plupart de nos correspondants occasionnels approuvent sans réserve la création, à Roubaix, d'un corps de pompiers casernés. Ils voient, comme nous, dans la réalisation de ce projet, le seul moyen de donner à un problème très important, une solution vraiment pratique. D'autres partisans de la réforme, critiquent certains points de détail qu'il sera temps d'examiner plus tard.

L'idée a fort ému un caporal des sapeurs-pompiers de Roubaix qui nous écrit :

« Vous oubliez de dire de quelle manière on congédiera les pompiers qui ont dix, quinze et vingt ans de service et qui ont contracté des maladies pendant ce laps de temps. »

Nous pouvons tranquilliser complètement notre concitoyen. Si un corps de pompiers casernés est organisé, l'ancienne compagnie de volontaires ne sera pas dissoute pour cela. Elle continuera d'exister à côté de l'autre, et, en cas de nécessité, son concours sera demandé. Les membres manquants ne seront pas remplacés, voilà tout. La caisse des retraites fonctionnera comme par le passé.

C'est ainsi qu'on a procédé à Tourcoing où, en certaines circonstances, on peut encore voir, défilant dans les rues, la compagnie, d'année en année moins nombreuse, des pompiers volontaires.

Un lecteur qui, ayant beaucoup voyagé, a beaucoup vu et beaucoup retenu, nous envoi une description du service des incendies, tel qu'il fonctionne à Aix-la-Chapelle. Cette ville qui compte le même nombre d'habitants que Roubaix, possède une organisation citée partout comme modèle. Il est donc instructif pour nous de la connaître. La voici dans ses grandes lignes.

Quatre postes sont établis dans quatre quartiers de la ville. Ce sont des constructions légères de trois étages avec avant-cour. Le rez-de-chaussée est occupé par le matériel, écuries et bureaux. L'entresol est une vaste salle pour l'atelier ; les autres étages servent de logement aux pompiers. Chaque étage est garni d'un large balcon qui permet les exercices d'escalades, etc... Le système a ceci de particulier, que tous les pompiers sont en même temps gens d'état. Les pompiers-ouvriers exercent leur métier dans un atelier commun. Ils y travaillent toujours et toujours avec le pantalon d'uniforme. La veste et le casque sont prêts à la porte.

Ces hommes ont donc le logement pour leurs familles et ils peuvent gagner leur vie. En outre, la ville leur garantit un léger traitement, en échange duquel ils doivent se prêter à un exercice de deux heures par jour.

En cas d'incendie, le sinistré reçoit une note de frais établie à raison de 50 c. par hommes et par heure. Cette somme revient aux pompiers. Tout dérangement est indemnisé. Un autre moyen d'augmenter les ressources est celui-ci : Les grandes maisons paient un abonnement de cent marks (125 francs), par an, pour avoir le droit de faire exécuter, quand il leur plaît, chez elles, une manœuvre, dite de précaution. En cas de vrai sinistre, les pompiers qui connaissent l'établissement, savent comment attaquer l'incendie et arrivent ainsi plus facilement à se rendre maîtres du feu.

Le système est, on le voit, très pratique. Est-il applicable à Roubaix ? Pourquoi pas ? Il mérite, en tous cas, d'être étudié.

L. R.

AU PARC DE BARBIEUX. Le prolongement de l'avenue Jussieu. — Nous avons déjà entretenu nos lecteurs du projet voté par le Conseil municipal, dans sa séance du 1er août dernier, tendant au prolongement de l'Avenue Jussieu, au Parc de Barbieux. Ce projet est actuellement en voie d'exécution.

On sait que la magnifique promenade de Barbieux, dont les Roubaisiens s'enorgueillissent à juste titre, est loin d'être terminée. Le plan d'ensemble, d'après lequel elle a été dessinée et plantée, a été dressé par M. Aumont, architecte-paysagiste; il n'est réalisé qu'en partie. Depuis le *Clos des Mille Colonnes* jusqu'au chemin d'Hem à Croix, limite extrême du projet, rien n'est achevé, sinon l'avenue de gauche, l'Avenue Lenôtre. Dans le plan, l'Avenue Le Nôtre et l'Avenue Jussieu se relient à leurs extrémités et forment une voie de ceinture encadrant le parc. Actuellement, l'Avenue Jussieu, ébauchée sur près de neuf cents mètres de longueur, s'arrête un peu en deçà du kiosque.

L'administration municipale avait pensé que ce serait répondre au vœu d'un grand nombre de Roubaisiens, dont le parc de Barbieux est l'unique promenade, que d'achever le percement de l'avenue Jussieu, sur le modèle de l'avenue Lenôtre, et de les relier ensemble. Aussi a-t-elle proposé au Conseil municipal de voter le prolongement de cette artère.

La partie de l'avenue à ouvrir aura 900 mètres de longueur; elle prendra son origine près du kiosque et aboutira, comme nous l'avons dit, à l'avenue Lenôtre. Elle sera formée d'une chaussée centrale de dix mètres de largeur, empierrée provisoirement en scories et bordée de deux caniveaux pavés. Un trottoir de cinq mètres sera construit de chaque côté de la chaussée, partout où cette disposition se conciliera avec la conservation des arbres qui bordent la butte contigue à l'avenue. Le rechargement en macadam de la voie carrossable sera fait ultérieurement quand les ressources le permettront.

La dépense prévue ne s'élèvera qu'à 7.500 francs. On a escompté, en effet, la main d'œuvre que pourront fournir les ouvriers de la Ville dans les intervalles de leurs travaux ordinaires, la fourniture gratuite et probable des scories nécessaires à l'empierrement provisoire et l'emploi, à la confection des caniveaux, des pavés de rebut laissés par l'entretien de la voirie urbaine. Cette somme de 7.500 francs est à peu près l'équivalent du reliquat constaté dans le crédit de l'entretien des promenades et jardins publics en 1902. C'est donc grâce aux économies réalisées par la nouvelle administration municipale que le prolongement de l'Avenue Jussieu pourra être exécuté.

En ce moment, on procède aux travaux de nivellement. Dans quelques mois, le raccordement des deux avenues sera chose faite.

MORT DE M. J.-B. WILFART, ANCIEN CONSEILLER MUNICIPAL COLLECTIVISTE. — M. Jean-Baptiste Wilfart, ancien conseiller municipal collectiviste, est mort, lundi soir, à sept heures, après une longue maladie. Il était âgé de 37 ans.

M. Jean-Baptiste Wilfart était entré au Conseil municipal aux élections du 8 mai 1892, le 31e de la liste socialiste, avec 7.197 voix. Réélu en 1896, 1897 et 1900, il avait démissionné, en décembre 1901, avec toute la majorité collectiviste, à la suite du rejet par la Chambre du projet de suppression de l'Octroi. Candidat aux élections du 19 janvier 1902, dans le quartier du Cul-de-Four, il avait été battu. M. Jean-Baptiste Wilfart, pendant plusieurs années, avait représenté le Conseil municipal dans le Conseil d'administration des Hospices. Depuis quatre ans, il était membre du Conseil d'administration de la coopérative *la Paix*.

Engagé, en 1883, au 1er zouaves, M. Jean-Baptiste Wilfart avait fait la campagne du Tonkin et, à ce titre, avait été médaillé.

L'ancien conseiller collectiviste faisait partie de la Libre-Pensée. Ses funérailles civiles auront lieu, dimanche prochain, à trois heures de l'après-midi.

LA CONFÉRENCE DE M. AMÉDÉE REILLE, A L'*UNION CATHOLIQUE*. — C'est aujourd'hui mardi, à huit heures et demie du soir, que M. Amédée Reille, député du Tarn, fera la conférence, qui n'a pu avoir lieu dimanche. Le sujet traité par M. A. Reille sera le suivant : *La marine française en 1903*.

La compétence bien connue du député du Tarn dans les questions de marine militaire attirera, ce soir, à la Maison des Œuvres, nous en sommes convaincus, une nombreuse assistance.

LES AUTORISATIONS DE BATIR. — Ont été autorisés à construire : MM. Les Fils d'Alfred Motte, rue Molière, un magasin, même rue; Etienne Tavernier, rue de l'Epeule, 130, trois maisons rue Foucault; Vanpeteghem, Verte-Rue, à Croix, une maison, avenue Julien Lagache; E. Scherperel, rue de Leers, un mur surmonté d'une grille, même rue.

L'ŒUVRE DE LA BOUCHÉE DE PAIN. — Semaine du 23 février au 1er mars. — Nombre de portions distribuées : grandes personnes, 1.068 ; enfants, 496 ; total, 1.564. — Dons reçus : Anonyme, 40 francs en espèces, vieilles chaussures, un vieux fromage, vieux vêtements pour enfants.

AVIS MILITAIRE. — Les hommes des classes 1889, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98 et 99 de toutes armes, ainsi que ceux de la classe 1888 affectés au 1er régiment territorial d'infanterie à Lille, sont prévenus qu'ils doivent, sans retard, se présenter avec leur livret militaire, à la gendarmerie de leur circonscription et à Roubaix, rue des Arts, 132, à l'effet d'échanger le fascicule de mobilisation.

Les hommes appartenant aux services auxiliaires ne sont pas astreints à cette obligation.

UN CAMBRIOLAGE, RUE FRANKLIN. — Lundi matin, à la première heure, des malfaiteurs ont profité de l'absence de M. Edmond Baussart, marchand de tissus, rue Franklin, pour pénétrer dans son habitation, après avoir escaladé le mur de clôture qui donne sur la première cour Crommelinck.

Les voleurs ont fracturé la porte de l'escalier et sont montés à l'étage. Là ils ont ouvert de vive force la porte d'une chambre à coucher et visité les armoires. On suppose qu'ils ont été dérangés, car ils n'ont rien dérobé. La police a été informée.

LE VOL DE COFFRE-FORT DE LA RUE BUFFON. — Lundi matin, vers deux heures, les agents de police Wante et Lemoine ont arrêté, rue de l'Ommelet, un ouvrier platonneur, Auguste Seigneur, âgé de 25 ans, demeurant rue Sainte-Elisabeth, cour Legrand, 8.

Cet individu est connu par la police comme faisant partie d'une bande de voleurs ; il est fortement soupçonné d'avoir pris part au vol de coffre-fort de la rue Buffon. Il est, de plus, expulsé.

UN VOL A LA GARE DE ROUBAIX-WATTRELOS. — Le personnel de la gare de Roubaix-Wattrelos a surpris, lundi, vers midi, en flagrant délit de vol de farine, un domestique, Henri Rasson, âgé de 26 ans, demeurant rue d'Estaing, cour Bonnet.

Cet individu, qui avait enlevé trois kilos environ de farine dans un sac, a été remis entre les mains de la police qui l'a conduit au commissariat du troisième arrondissement. Il a été ensuite écroué au dépôt central.

UN VOL DANS UNE MAISON EN CONSTRUCTION. — Cinq pièces de bois d'une longueur de quatre mètres, valant 15 francs, ont été volées dans un bâtiment en construction de la rue Centrale au préjudice de M. Alphonse Landrieux, entrepreneur, boulevard de Reims. Les pièces de bois portent la marque Landrieux.

LES COURS PUBLICS A L'ECOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS. — Malgré le mauvais temps, un nombreux public se pressait, lundi soir, au cours de M. Seratzki, sur l'histoire de l'art. Ayant terminé l'étude historique de l'art architectural et décoratif français, sous la Renaissance, après avoir signalé l'art mixte, style de transition attrayant, produit par l'Association du gothique novateur des XVe et XVIe siècles, M. Seratzki a abordé l'étude de la sculpture française. Considérant d'abord son évolution, il a montré la corrélation qui existe entre les œuvres de la Renaissance et celles de l'époque antérieure.

Longtemps nos sculpteurs conservèrent un esprit d'individualisme et l'exprimèrent dans leurs productions avec la plus grande sincérité. L'œuvre des XIVe et XVe siècles, montrait déjà une force assez généreuse pour assurer la continuité d'une conception d'art exclusivement nationale. Les maîtres illustres de cette époque sont : Claux Sluter et Michel Colomb. Ce dernier semble avoir participé, pour une large part, dans la superbe composition du monument des cardinaux d'Amboise, à Rouen, et dans d'autres œuvres.

Les productions italiennes, qui éblouirent nos rois, protecteurs des arts, modifièrent les conceptions ou traditions de la sculpture nationale. L'architecture et l'ornementation surtout se ressentirent de l'influence italienne; la disparition du caractère chrétien entraîna l'introduction du symbolisme païen. Son mélange avec notre ornementation engendra une esthétique nouvelle, constituant ce que l'on est convenu d'appeler les styles François Ier, Henri II, etc..... Alors la statuaire se livre plus franchement à la représentation du nu, pour en user mal à propos en certains cas, dans les monuments funéraires ou religieux, par exemple. Les sculpteurs de la Renaissance, tous savants et anatomistes, traitent le corps humain avec une maîtrise incomparable. Jean Goujon, dans les cariatides du Louvre et dans les délicieuses nymphes de la fontaine des Innocents, atteint presqu'à la perfection de l'art grec. Un de ses émules, Germain Pilon, n'est pas moins célèbre. On doit à son ciseau le groupe des trois grâces, destinées à supporter le cœur du roi Henri II et celui de son épouse. L'art français subit dès lors l'influence de l'art antique italianisé, déjà en décadence, et il faut arriver aux siècles suivants pour retrouver des artistes capables d'assurer la puissante vitalité des écoles de notre pays.

Cette leçon fort intéressante a obtenu un très vif succès.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Le chauffeur des Bains de la rue de Rome, Charles Vienne, 31 ans, rue de Naples, s'est contusionné l'épaule gauche en tombant. Huit jours de repos. Docteur Dispa.

— Un domestique de M. Spender-Vandamme, camionneur, Georges Tourné, 16 ans, rue des Villas, fort Clarisse, à Tourcoing, s'est blessé à la main droite en maniant une balle de laine. Quinze jours de repos. Docteur Desbonnets.

IVRESSE EN RECIDIVE. — Un acrobate, Charles Guilbert, âgé de 26 ans, demeurant rue du Chemin-de-Fer, 57, a été arrêté dans la nuit de dimanche à lundi, rue de l'Alma, par les agents de police Desbiens et Poissonnier, pour ivresse en récidive correctionnelle.

OBIT DU MARDI 3 MARS. — Mme François Réquillart, née Fidéline Réquillart, dix heures, église Notre-Dame.

Le réglement et tarif modifiés de l'octroi, édition 1903, 0 fr. 60. En vente à la librairie du *Journal de Roubaix*, Grande-Rue, 71, Roubaix. 23525

A LA PARISIENNE, Robes et Manteaux. — Costumes tailleur et fantaisie sur mesure depuis 90 fr. Dernières nouveautés. — 98 bis, Grande-Rue.

GOUTEZ le délicieux champagne BRILLAT-SAVARIN. Ecrire directement à la maison de Reims.

POUR L'ACHAT d'un piano adressez-vous de confiance chez M. Marcelli, 3, rue du Bois. 22697

Communications

ROUBAIX. — *Association Saint-Louis des Anciens élèves des Frères*. — Réunion, mardi soir, à huit heures, 20 *bis*, rue de la Paix. Renouvellement de la Commission.

— *Chorale du Jean-Ghislain*. — Mercredi 4, à huit heures et demie, réunion générale obligatoire. Communications très importantes pour le prochain festival.

CROIX

LA POLICE a arrêté, lundi matin, un sabotier, Charles Walkens, 68 ans, veuf, demeurant rue du Trocadéro, 87, sous l'inculpation de faits immoraux. La victime, une fillette de 13 ans, simple d'esprit, a fait des déclarations très graves pour l'inculpé. Walkens a fait des aveux complets. Il sera mis aujourd'hui à la disposition du Parquet de Lille.

Troisième Édition

DERNIÈRE HEURE

DE NOS CORRESPONDANTS PARTICULIERS ET PAR FIL SPECIAL

UNE CONFÉRENCE DE M. URBAIN GOHIER SUR LE DREYFUSISME

Paris, 2 mars. — Ce soir a eu lieu à l'Hôtel des Sociétés savantes une conférence de M. Urbain Gohier sur ce sujet : « Assez de Dreyfus. » Il a développé ce thème que les braves gens qui défendirent Dreyfus furent les dupes des politiciens qui se servirent du dreyfusisme pour faire leur carrière politique.

Au cours de son discours, le conférencier s'est livré à de très violentes attaques contre MM. Waldeck-Rousseau, Combes et Jaurès. Il a conclu ainsi:

Dreyfus a été satisfait de sa grâce en 1899; nous ne serons pas plus dreyfusards que lui. Les gens qui veulent ressusciter l'affaire Dreyfus, ne seront pas suivis par nous.

LA POLITIQUE DANS L'ARMÉE UNE LIGUE DANGEREUSE

Paris, 2 mars. — On lit dans le *Gaulois* de demain :

Il vient de se créer une ligue, dite Ligue Internationale pour la défense du soldat qui menace la discipline dans ses bases essentielles. Le but de cette ligue est d'établir dans les villes de garnison des relations étroites entre les soldats et les politiciens. Tout soldat ou gradé est invité à se mettre en communication avec les représentants de la Ligue et à formuler les réclamations ou plaintes qui seront envoyées directement au cabinet du Ministre de la Guerre.

« J'ajoute, dit le *Gaulois*, que la ligue est internationale, parce qu'elle a des origines socialistes et par suite rayonne au delà de la frontière.»

LA RENTE AMORTISSABLE

Paris, 2 mars. — Aujourd'hui il a été procédé publiquement, dans une salle du Ministère des Finances, au tirage au sort de celle des cent cinquante et une séries de la rente trois pour cent amortissable, qui devra être remboursée en 1903. Le sort a désigné la cent vingt-quatrième série. Le remboursement au pair de ces titres aura lieu à partir du 16 avril, pour les départements, aux Caisses des trésoriers-payeurs généraux et des receveurs des finances.

ENFANTS MARTYRISÉS PAR LEURS PARENTS.—DÉTAILS NAVRANTS

Rethel, 2 mars. — Hier a débarqué à la gare un individu tenant par la main une fillette de dix ans, qui pouvait à peine marcher et portant sur son bras libre une seconde fillette si pâle que l'attention des employés en fut attirée. Celle-ci était morte. Le père fut arrêté immédiatement et conduit à l'hôpital. C'est un nommé Goffart, demeurant à Vouziers avec une femme mère de quatre enfants qui étaient l'objet de tous ses soins au détriment des siens propres. Ceux-ci couchaient sur des feuilles sèches, presque nus, et restaient parfois plus de huit jours sans nourriture, buvant leur urine pour étancher leur soif.

Sur la tête de la fillette morte, les cheveux étaient rongés par la vermine. Son corps ne pesait que 11 kilogrammes et elle avait 6 ans.

L'instruction de cettre triste affaire se poursuit activement.

DEUX VILLAGES INCENDIÉS

Clermont-Ferrand, 2 mars. — Des incendies ont dévasté les communes de Youx et Teilhet. Une quarantaine de bâtiments avec les bestiaux, les mobiliers et les récoltes ont été détruits. On croit que les incendies ont été allumés par la malveillance.

COLLISION DE TRAINS EN AMÉRIQUE

New-York, 2 mars. — Une collision s'est produite aujourd'hui entre un train de voyageurs et un train de marchandises, près de Fort-Cott, dans le Kansas, sur la ligne Missouri-Pacific. Vingt personnes ont été blessées.

LE LYNCHAGE AUX ETATS-UNIS UN NÈGRE BRULÉ VIF

New-York, 2 mars. — On mande de Darbury (Etat du Mississipi) qu'un nègre a été lynché pour avoir assassiné deux blancs, pour les voler. Ce nègre a été brûlé vif devant 4.000 personnes.

DERNIÈRES NOUVELLES RÉGIONALES

ENCORE UN VOL AU CAMION A LILLE.— Lundi après-midi, vers 5 h., le domestique de M. Lelièvre, propriétaire de l'Epicerie Parisienne, rue Nationale, avait arrêté sa voiture dans la rue Brûle-Maison, en face d'une maison où il livrait des marchandises. Quand le domestique remonta dans sa voiture, il constata qu'une caisse contenant deux litres de genièvre, deux litres de vin, un litre de vinaigre et une livre de café avait disparu. Une plainte a été déposée. Une enquête est ouverte.

INONDATIONS DANS LE BOULONNAIS. — Par suite d'un coup d'eau qui s'est produit dans la vallée de la Liane, la rivière est sortie de son lit. Toutes les pâtures dépendant de la propriété des Hospices de Boulogne sont inondées. Si le temps continue, la route de jonction pourrait être coupée.

LA TEMPÊTE A CALAIS. — La tempête continue. La mer est très dure. Tous les paquebots arrivent avec des retards. Les hôtels de Calais sont encombrés de voyageurs qui attendent une accalmie pour effectuer la traversée.

INCENDIE A BOYELLES.— On nous informe qu'un important incendie a éclaté dimanche, dans une exploitation agricole à Boyelles. Les dégâts seraient élevés.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

ROUBAIX, lundi, 2 mars 1903.

2 heures soir, 12° au-dessus de zéro, 732, tempête.
5 heures soir, 12° au-dessus de zéro, 732, tempête.
9 heures soir, 7° au-dessus de zéro, 732, tempête.

Mardi, 3 mars 1903.

Minuit, 8° au-dessus de zéro, 732, tempête.
2 heures matin, 8° au-dessus de zéro, 732, tempête.

(Bureau central météorologique de Paris)

PARIS, lundi, 2 mars. — Une profonde dépression s'est avancée encore au nord-ouest de l'Irlande, où le baromètre marque 726 mm., en baisse de 14 mm. Les mauvais temps, comme nous l'annoncions hier, ont repris et les vents du sud-ouest soufflent avec violence sur nos côtes de la Manche et de l'Océan. Les fortes pressions se retirent vers l'Espagne. Des pluies sont signalées sur le centre et l'ouest de l'Europe. En France, on a recueilli 22 mm. d'eau à Cherbourg, 15 à Lorient, 7 à Brest, 4 à Dunkerque, Rochefort, 1 à Paris. La température s'est relevée sur nos régions; ce matin, le thermomètre marquait : —17° à Haparanda, +3° à Paris, 15° à Alger. On notait : —5° au puy de Dôme, —7° au mont Ventoux, —10° au mont Mounier, —14° au pic du Midi. En France, un temps assez doux et à averses est probable. A Paris, hier, dans la soirée, la nuit et ce matin, pluie. La température moyenne, 5°8, a été supérieure de 1°3 à la normale (4°5). Depuis hier, midi, température : maximum, +12°2; minimum, 1°7. Baromètre à sept heures du matin : 757 mm. 5: en baisse rapide à midi. A la tour Eiffel : maximum, 8°1 le 1er mars, à 1 h. 30 du soir; minimum, 1°2 le 2, à 7 heures du matin. Le vent a atteint, hier, à 10 h. 20 du matin, la vitesse de 39 mètres à la seconde.

COTONS AMÉRICAINS

New-York, lundi, 2 mars 1903.

Cours de clôture

TERME	New-York		New-Orléans	
	CE JOUR	PRÉCÉD.	CE JOUR	PRÉCÉD.
MARS 1903	10.21	10.11	9.91	9.82
AVRIL	10.16	10.06	9.94	9.85
MAI	10.13	10.05	9.98	9.90
JUIN	9.92	9.85	10.01	9.93
JUILLET	9.89	9.84	10.03	9.97
AOUT	9.69	9.48	9.76	9.68
SEPTEMBRE	9.03	8.93	—	—
OCTOBRE	8.68	8.62	—	—
NOVEMBRE	8.58	8.54	—	—
DÉCEMBRE	8.57	—	—	—
JANVIER ...1904	—	—	—	—
FÉVRIER	—	—	—	—

RECETTES	CE JOUR	LA VEILLE
PORTS DES ÉTATS-UNIS	18.000 BALLES	7.000 BALLES
PORTS DE L'INTÉRIEUR	4.000 —	14.000 —